



MAIRIE
de
GROSMAGNY
90200

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunion du Conseil Municipal du 9 Avril 2023

I – Compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 est présenté au CM. Il est établi comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Reste à réaliser
Dépenses	245 334.81€	518 945.43€	995 063.15€
Recettes	357 087.02€	202 026.63€	971 149.90€
Report n-1	0€	219 223.31€	–
Solde d'exécution	+ 111 752.21€	- 97 695,49€	–

Monsieur le Maire quitte le conseil, Christian Naas soumet le compte administratif aux votes des conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.

II – Affectation de résultats

Il est décidé d'affecter le solde de fonctionnement 111 752.21€ au compte 1068 en investissement.

III – Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux des taxes locales. Une augmentation de 3% reportée sur les 3 taxes. Cela correspond à moins de la moitié de l'inflation constatée sur l'année et constatée bien évidemment par voie de conséquence sur les factures acquittées par la mairie.

Les nouveaux taux s'établissent ainsi :

	Ancien taux	Nouveau taux
Foncier bâti	32.98 %	33.96 %
Foncier non bâti	67.65 %	69.66 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	11.99 %	12.35 %

Pour information, les taux moyens communaux de 2022 étaient :

	Taux moyen national	Taux moyen départemental
Foncier bâti	38.28%	37.71%
Foncier non bâti	50.44 %	52.76 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	22.98 %	23.58 %

IV Budget Primitif 2023

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité

Section de fonctionnement

Dépenses 367 873.00 €

Recettes..... 367 873.00 €

Section d'investissement

Dépenses 1 664 975.32 €

Recettes..... 1 664 975.32 €

V Subventions aux associations

Des subventions seront attribuées à diverses associations comme suit :

CANCER	80
ECOLE PRIMAIRE – VOYAGE SCOLAIRE	300
COLLEGE VAL DE ROSEMONT VOYAGE SCOLAIRE	300
AMAELLES	200
FONDATION RAOUL FOLLEREAU	80
HISTOIRE ET PATRIMOINE	180
PARALYSES DE France	80
UNC AFN SECTEUR ELOIE GROSMAGNY	180
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	80
VALENTIN HAUY	80
LES LOUPIAUX	500
MEDAILLES MILITAIRES	50
SOUVENIR FRANÇAIS pour la réfection du monument des mobiles au cimetière de Grosmagny	200
TOTAL	2 310

Et encore.....

La borne bio déchets placée à côté de l'école maternelle est réservée à la cantine de l'école maternelle.

Les sacs de bio compost devront être déposés dans les bornes placées sur le parking du centre de loisir.